

Certificats de pèlerinage d'époque ayyoubide. Contribution à l'histoire de l'idéologie de l'Islam au temps des croisades, éd. Dominique SOURDEL et Janine SOURDEL-THOMINE, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006; 1 vol. in-8°, 362 p. (*Documents relatifs à l'histoire des croisades*, 19). ISBN: 2-87754-179-7. Prix: € 60,00.

Lorsqu'en 1892 un incendie ravagea la Grande mosquée des Omeyyades de Damas, les autorités ottomanes, dont dépendait à cette époque la Syrie, décidèrent de faire transférer dans la capitale stambouliote des milliers de fragments manuscrits conservés dans une des salles de la mosquée et qui avaient été endommagés à cette occasion par le feu et l'eau, mais qui avaient de toute façon déjà subi les déprédations du temps. Ce ne fut que plusieurs années plus tard qu'ils furent intégrés aux collections du Musée des arts turcs et islamiques et devinrent accessibles pour la recherche. En 1963, un couple de chercheurs français, les A. de l'ouvrage qui fait l'objet de cette recension, obtinrent l'autorisation d'étudier ce matériel et moins d'un an plus tard, ils donnaient les résultats préliminaires touchant au classement et au contenu de ces archives. Il apparut qu'il s'agissait d'un fonds extrêmement précieux à plusieurs égards puisqu'on y découvrait des fragments de manuscrits coraniques sur parchemin, d'autres textes manuscrits, et enfin des documents d'ordre privé, le tout remontant, pour les exemplaires les plus anciens, aux premiers siècles de l'islam.

Très tôt, il est apparu aux yeux des Sourdels qu'une catégorie de documents particulièrement significative sortait du lot: les certificats de pèlerinage par procuration. Si l'accomplissement du pèlerinage figure dans la liste des cinq piliers de l'islam, le dogme prévoit que le fidèle doit en avoir les moyens tant physiques que financiers. Il n'était donc pas rare de voir des personnes trépasser sans qu'elles aient pu accomplir ce rite indispensable à l'accomplissement d'une vie de croyant. La pratique du pèlerinage par procuration se répandit donc, puisqu'elle permettait à une personne vivante ou morte de bénéficier de l'accomplissement du rite par une tierce personne en meilleure santé ou plus disponible. Les héritiers pouvaient ainsi prévoir que le rite du pèlerinage serait accompli par procuration au bénéfice du défunt si celui-ci n'avait pas eu la chance de le faire de son vivant, quelles qu'en soient les raisons. Le droit précisait alors que le pèlerin qui effectuait le rite par procuration le faisait exclusivement. En d'autres termes, il ne pouvait accomplir à la fois le pèlerinage pour son propre compte et pour celui qui l'avait commissionné. Pour témoigner qu'il avait bien rempli sa mission, le pèlerin par procuration était prié de ramener un certificat, établi à La Mecque, qui avait valeur de preuve. Ces certificats quand ils concernaient une personne de haut rang, pouvaient alors être exposés aux murs de la mosquée, comme ce fut le cas à Damas, d'où leur conservation.

L'étude de cette vaste collection de certificats (145 pièces) a permis aux A. de les classer chronologiquement sur base, notamment quand la partie contenant la date avait disparu, du formulaire et de l'iconographie. Les plus anciens remontant à la fin du XI^e s. (époque seldjoukide et bouride) et les plus récents datant du XIII^e et du début du XIV^e s. (époque mamloque) furent les premiers à paraître¹. Les plus nombreux, ceux attribuables à la période ayyoubide (XII^e-début du XIII^e s.), font

1. D. SOURDEL et J. SOURDEL-THOMINE, Une collection médiévale de certificats de pèlerinage à la Mekke conservés à Istanbul. Les actes de la période seljoukide et bouride (jusqu'à 549/1154), *Études médiévales et patrimoine turc*, Paris, 1983, p. 167-273; Certificats de pèlerinage par procuration à l'époque mamloque, *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, t. 25, 2001, p. 212-233.

l'objet du présent ouvrage qui paraît, à juste titre, dans la prestigieuse collection des *Documents relatifs à l'histoire des croisades*. En effet, comme les A. parviennent à le démontrer, le plus grand nombre de cette rare catégorie de documents juridiques datent de l'époque où la dynastie ayyoubide contrôlait désormais un espace progressivement reconquis depuis la prise de Jérusalem. Témoins de l'intérêt porté par la classe dirigeante, militaire, aux lieux saints, ces certificats attestent du sentiment triomphaliste qui s'empara de la société musulmane après cet événement marquant. Ils complètent à la perfection les traités consacrés au jihâd composés par l'élite religieuse soucieuse d'entretenir la fougue combattante des croyants à la même époque. Ces éléments sont bien mis en évidence par les A. dans la minutieuse étude qu'ils donnent dans la première partie où ils analysent tous les aspects liés aux documents (formats, iconographie, calligraphie, formulaire juridique). Les pièces les plus complètes sont éditées, traduites et commentées dans la seconde partie, tandis que les fragments sont décrits sommairement dans des annexes. De nombreuses planches à la fin du volume permettent d'estimer l'ampleur du travail accompli et de comparer les reproductions avec les textes édités. Deux index (termes techniques et onomastique) complètent cet ouvrage susceptible d'intéresser tant les spécialistes de diplomatique arabe et d'histoire musulmane que les historiens des croisades.

Frédéric BAUDEN

The Oldest Anglo-Norman Prose Brut Chronicle, éd. et trad. Julia MARVIN, Woodbridge, Boydell, 2006 ; 1 vol. in-8°, X-442 p. (*Medieval Chronicles*, 4). ISBN: 1-84383-274-7. Prix: GBP45 ; USD80.

À la fin du Moyen Âge, le *Brut* anonyme en prose est en Angleterre l'une des chroniques les plus célèbres. Près de 250 manuscrits nous ont conservé ce texte dont il existe, du XIV^e au XV^e siècle, de nombreuses versions en anglo-normand et en moyen anglais ainsi que quelques adaptations tardives et partielles en latin. C'est la plus ancienne de ces versions que J. Marvin se propose ici d'éditer et de traduire en anglais. Composé en anglo-normand vers 1300, *The Oldest Anglo-Norman Prose Brut Chronicle* relate en continu l'histoire des rois de Bretagne, depuis les origines, avec Brut le fondateur, jusqu'à la mort de Henry III en 1272.

Cette version a été transmise dans deux manuscrits complets datant du milieu du XIV^e siècle, le B.L. Additional MS 35092 (A), qui est le manuscrit de base de l'édition, et le BnF, fr. 14640 (F) ; trois autres manuscrits présentant des fragments du texte (BnF, n.a.fr. 4267 ; Bodleian Library, ms. Wood empt. 8 et Bodleian Library, ms. Douce 120) ont été utilisés pour l'établissement des variantes. Suivant les contraintes éditoriales de la collection *Medieval Chronicles*, J.M. respecte scrupuleusement le manuscrit de base en limitant le plus possible ses interventions dans la transcription du texte : ainsi les u ne sont pas distingués des v, peu de signes diacritiques sont ajoutés, les mots ne sont pas séparés (*qe avoit anoun Eneas*). En revanche, les abréviations sont résolues, quelques corrections sont introduites et une liste importante de variantes est constituée. Il en résulte une édition à la frontière entre édition diplomatique et édition critique, ce qui peut déconcerter le lecteur. J.M. en est bien consciente, qui invite ce dernier à se reporter à la traduction, très littérale, pour pallier les éventuelles obscurités ou bizarreries du texte original. Des notes explicatives accompagnent l'édition et fournissent d'utiles commentaires sur les différentes sources du *Brut* en